

“La vérité est une illusion et l'illusion est une vérité.”

Remy de Gourmont

EDITO

Voilà c'est fini, le bel été ; sa canicule , sa grande braderie , ses touristes monopolisant la terrasse du café, j'exagère un peu !

Qu'importe , il faut positiver, un automne indien est toujours envisageable, avec la cuvée mûres 2021 qui nous présage des confitures d'enfer (j'ai déjà testé pour vous!).

Sinon, pour vous consoler, vous pourrez toujours vous précipiter à la bibliothèque (avec votre pass bien-sûr) et emprunter les dvd désormais à votre disposition (merci le réseau com com). Un large choix de films et de documentaires pour tous.

Le grand chantier de l'ancienne forge a commencé , la route de Bain a été momentanément coupée - qui a dit que cela ne bougeait pas à Lalleu ? - mais que cela ne nous empêche pas de rendre visite à notre charcutier maison qui a un peu pâti de ces travaux !

Pour finir j'annonce la rentrée officielle des activités sportive du village !



Bonne rentrée enfin à tous, les petits et grands !



AGENDA Septembre

- **01/10 : Randonnée de 9km**
- **03/10 : Braderie du RPI**
- **09/10 : Soirée Moules Frites !**
- **13/10 : Conseil Municipal**
- **Notes :**
- **Notes :**

Vivons local!




AVEC NOS COMMERÇANTS
 NOS ARTISANS
 NOS PRODUCTEURS LOCAUX



Connaissez-vous Sandrine et Gilbert ? - INTERVIEW

• Pouvez-vous me parler de la période où vous avez repris An Alloz ?

On a repris An Alloz en décembre, après le deuxième confinement. Nous étions en train de nous défaire de notre camping, il y avait beaucoup de choses à gérer. C'était une période compliquée de manière plus globale aussi. Seule l'épicerie avait le droit de rester ouverte. Nous proposons par ailleurs du traiteur sur commande pour les familles, les anniversaires et fêtes, nous faisons aussi des pizzas à emporter les vendredis soirs, des kebabs les midis et soirs. Nos propositions multiples nous ont permis de nous adapter. On a tenu bon. Nous avons eu la chance de recevoir un très bel accueil des allodiennes et allodiens. Sophia nous avait présenté en amont les clients, ce qui nous a permis de connaître tout de suite leurs habitudes. On a une très très bonne clientèle.

• Vous aviez déjà tenu une épicerie par le passé ?

Entre 2013 et 2015 nous avons tenu une épicerie à Montdevert près d'Argentré du Plessis. On faisait épicerie, dépôt de pain et aussi charcuterie traiteur. Moi (Sandrine) j'ai un CAP de charcuterie-traiteur, du coup je faisais toutes les préparations.

• Comment choisissez-vous vos produits ?

Nous essayons de faire en sorte que tout le monde s'y retrouve. Pour cela, nous avons des produits standards, mais nous élargissons aussi notre proposition en nous orientant vers des produits locaux et bio. Nous vendons les terrines Gaec Rativel faites à Thourie, ainsi que leur saucissons, les cubis des vergers de La Fontaine, La fameuse Sainte Colombe, et les légumes d'Adeline - qui s'est installée en maraîchage bio à Lalleu - seront disponibles chez nous dès le mois de janvier ! Je (Sandrine) propose souvent des paniers garnis avec différents produits locaux. Nous sommes sans cesse en recherche de petits producteurs.

• Avez-vous des projets pour An Alloz ?

On avait très envie d'organiser des événements, des concerts, des soirées. Avec la Covid, ces projets ont été temporairement compromis mais on garde espoir de pouvoir bientôt les mettre en place. Le samedi 11 septembre nous avons proposé une soirée moules frites. En novembre, nous allons sans doute projeter des films issus de la sélection du mois du doc. Nous nous réjouissons de cette perspective !

• Que peut-on vous souhaiter pour cette rentrée ?

Que notre clientèle continue de jouer le jeu de la fidélité malgré ces conditions difficiles. La loi du pass sanitaire nous contraint à entrer dans une forme de flicage dont nous ne voulons pas en tant que commerçants. Mais nous ne pouvons malheureusement pas faire l'impasse sur cette loi car les contrôles sont de plus en plus réguliers dans les environs et nous risquerions très gros. Nous espérons que nos clients comprendront cette situation à laquelle nous sommes malheureusement soumis.



**An Alloz propose désormais
une carte de fidélité
à chaque pizza et/ou kebab acheté !**

Horaires : 8h30-12h30 / 16h-19h30
tous les jours **sauf mercredi et samedi**
Dimanche : 8h30-12h30

**Vous êtes professionnel basé à Lalleu ?
Vous voulez proposer vos services ?
Vous avez une idée d'initiative citoyenne ?
Une annonce à faire ?**

Contactez le petit journal pour
vous faire connaître de vos voisins

lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Nous sommes là pour ça.



SOIRÉE MOULES FRITES à partir de 19h **le samedi 9 octobre** avec soirée dansante animée par Claude Jouon. Le protocole sanitaire sera appliqué. Les personnes qui accompagnent et qui ne mangent pas de moules auront de la pintade.

UNE RANDONNÉE de 9km est programmée
le vendredi 1^{er} octobre avec départ à 9h30.

Ce sera une boucle. Rendez-vous devant la Mairie.
Venez nombreux !

MASSAGE DE RELAXATION À... LALLEU !

Les services fourmillent à Lalleu, et pour notre plus grand plaisir Sabrina Edet nous propose dès à présent des massages californiens !
Détendez-vous et contactez Sabrina sans tarder :

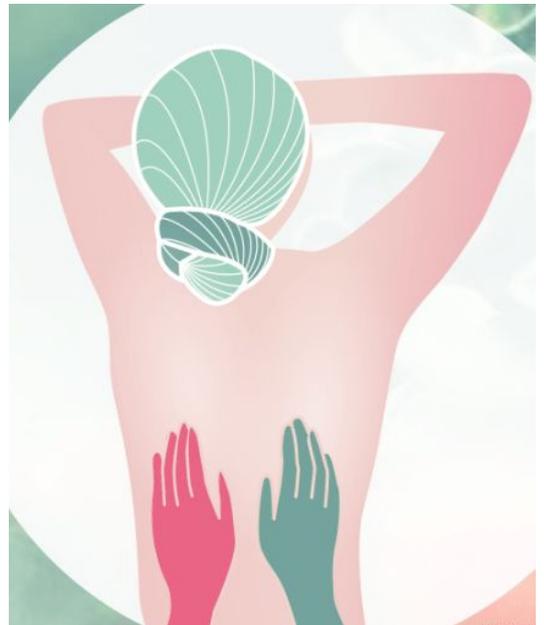
Le Droit à la Paresse
Massage de relaxation



Formée au massage californien, je vous propose de profiter de cette pratique apaisante.

Lalleu Bourg

Infos & prise de rdv auprès de Sabrina Edet
07 82 23 54 07



L'ATELIER DES ENFANTS CRÉATEURS À... LALLEU !

Encore du nouveau en centre bourg : Flore Angèle commence ses ateliers pour enfants dès 3 ans, le samedi 16 octobre. C'est une chance inouïe de pouvoir bénéficier d'un tel atelier dans notre commune. Dépêchons-nous d'y inscrire nos enfants ou, à défaut, d'en faire rapidement !

Cela se déroulera les samedis matin de 10h30 à 12h au 2 Rue des Jonquilles.

"Inspirée du « Jeu de peindre » d'Arno Stern, je réunis dans cet atelier, les conditions d'un travail en profondeur où l'enfant sera accompagné vers sa propre créativité en s'initiant au plaisir de l'acte accompli sans compétition."

Renseignements et inscription :
floreangele@orange.fr
06 70 21 15 35

Formule forfait de 20 séances à l'année:
Petit budget : 250€
Equilibre: 280€
Solidaire : 320€



UNE MARAÎCHÈRE BIO À... LALLEU !

Vous avez peut-être lu le grand article sur les "Jardins du carré d'ACH" dans Ouest-France. En effet, nous allons pouvoir bénéficier, dès l'année prochaine, des légumes bio d'Adeline Chaussis !
Sa serre de 455m2 est enfin installée et sa cave en dôme fleuri (que vous avez sûrement aperçu depuis la route de Tresboeuf) est prête.

Soyons patients et d'ici là, nous pouvons suivre l'avancée de son installation sur sa page Facebook "**les jardins du carré d'ACH**".

Une école en RPI, une épicerie-bar, une boulangerie, un charcutier, des producteurs laitiers, une maraîchère (et j'en passe !)... Notre petite commune est hyperactive !



BRADERIE

L'équipe APE du RPI de Lalleu, la Couyère, Thourie organise une Braderie le **dimanche 3 Octobre 2021** à la salle Auguste Pavie à Thourie !

De 9h à 17h

Petite restauration et buvette sur place
Pass sanitaire et port du masque obligatoires

Arrivée des exposants à partir de 7h
Emplacements possibles aux choix dans la limite des places disponibles :

- 1 table 1,80m + chaise **2 euros**
- 1 table 3m + chaise **4 euros**
- 1 table 1,80m + espace libre 1,20m (exp : pour portant) + chaise **4 euros**

Possibilité d'exposer des objets volumineux (poussette, chaise haute, tricycle,...) sur la scène.

**Réservation par téléphone au 06 11 07 20 79
ou par mail : ape.tlc@laposte.net**

SANS EMPLOI DEPUIS LONGTEMPS ?



Vous rencontrez des difficultés à retrouver un emploi ?

Vous souhaitez reprendre une vie sociale ?

Mode d'emplois vous accompagne dans vos démarches, vous propose des missions de travail dans les écoles, chez les particuliers ou en entreprises.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous appeler au **02.99.43.80.22**

Mode d'emplois est basé dans la :

Zone de Château-Gaillard

13 Rue de la seine 35470 Bain de Bretagne

accueil@modemploi.org

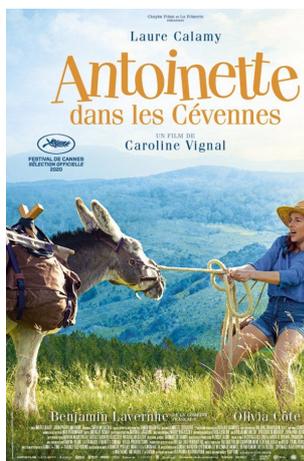
02.99.43.80.22

TROIS DVD CONSEILLÉS PAR MONSIEUR BOUVET

Antoinette dans les Cévennes de Caroline Vignal

ADULTE

si vous aimez la mer,
si vous aimez la montagne,
si vous aimez la campagne (petit clin d'œil à Bébel),
alors vous aimerez les tribulations de cette amoureuse randonneuse ,
à la poursuite de son chéri en compagnie d'un âne sur les célèbres sentiers empruntés naguère par l'écrivain Stevenson.



Chasseuse de géants de Anders Walter

ADO

Pour nos ados , un grand film d'aventures fantastiques dans la veine des Harry Potter, cette fois l'héroïne est une adolescente qui abandonne sa morne vie de collégienne pour affronter dans un monde parallèle un peuple de géants et autres créatures diaboliques dont le but est de semer le chaos sur terre, Barbara sauvera t'elle le monde ?

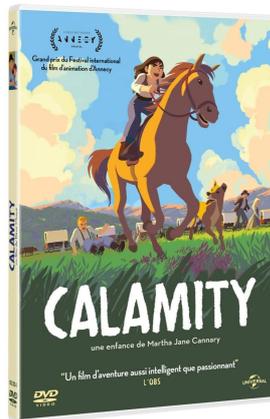


Calamity de Rémi Chayé

ENFANTS

Et enfin pour nos petits, un superbe dessin animé qui retrace les aventures de la mythique Calamity Jane.

Du grand Western , dans l'Amérique des grands espaces, en pleine construction ; le tout à dos de cheval et en tenue de cow-boy bien-sûr !



**Ces trois pépites
sont actuellement
disponibles
en exclusivité
dans la bibliothèque
de notre cher village,
aussi précipitez vous,
et profitez en pour
découvrir **les 150 DVD à
votre disposition !****

Le Petit Journal de **Lalleu**

Envoyez-nous vos articles, photos, témoignages et annonces,
Le comité de rédaction se fera un plaisir de les intégrer !

lepetitjournaldelalleu@gmail.com



J'aime mon
village.Lalleu

INFOS MAIRIE

VITESSE EXCESSIVE DANS LE BOURG

La vitesse dans le bourg n'est plus respectée et nombreux sont les concitoyens qui se plaignent auprès de la Mairie. Le dernier en date a eu la frayeur de sa vie, car venant en face de lui un tracteur et sa remorque n'a pas ralenti. Il a dû se mettre sur le bas côté et n'en revient pas de comment il a pu éviter ce tracteur... C'est un exemple parmi tant d'autres, sans parler des dizaines de chats et animaux sauvages qui sont écrasés chaque mois. Il n'y a évidemment pas que les tracteurs en cause : tous les types de voitures et de conducteurs sont concernés. Faut-il vraiment attendre un drame pour se responsabiliser ? La pédale du milieu c'est le frein. Mettez le pied droit au dessus quand vous arrivez dans le bourg.

D'autre part les Stop ne sont pas souvent respectés ! C'est vrai que le code de la route ce n'est pas évident, on peut avoir un doute quand il est écrit "STOP". Si vous n'êtes pas à l'aise avec le code de la route, arrêtez votre véhicule et continuez à pied.

Il est difficile de savoir quoi faire face à ces comportements. Aussi afin d'y remédier en surface, la Gendarmerie a déjà commencé des contrôles et un radar pédagogique sera installé fin octobre pour une durée d'un mois.



RAPPELS

Je rappelle qu'il est toujours interdit de faire du feu pour les habitants (hors agriculteurs) que le dimanche est une journée sans tondeuse, débroussailluse, et autre outil pouvant faire du bruit et que le respect de ses voisins est primordial dans notre société (alors si vous devez faire des travaux dans la semaine, pensez à les prévenir, ils peuvent avoir besoin de se reposer).

Les animaux doivent être tenus en laisse et ne doivent pas divaguer dans les rues de la commune : le propriétaire est responsable des dégâts occasionnés par les animaux.

D'autre part il n'est pas du ressort du personnel communal de nettoyer les fossés quand le propriétaire a taillé sa haie et que ce n'est pas non plus aux employés communaux de tailler la haie quand elle dépasse sur le trottoir. Merci aux personnes concernées de faire le nécessaire.

Les dépôts sauvages sont soumis à amende de 150€.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DEMANDES DE TRAVAUX

Toute construction, rénovation et changement ou modification de façade doivent faire l'objet d'une demande préalable de travaux ou même de permis de construire.

Sans ces demandes, une vente (aujourd'hui une maison pour la vie ça n'existe plus) ne pourra pas prendre en compte les surfaces créées. Nous avons eu le cas déjà à Lalleu : en conséquence le propriétaire a dû payer tous les montants des dossiers avec de surcroît le risque que ne s'appliquent plus les règles d'urbanisme actuelles !

En pensant faire des économies vous risquez de perdre gros. Pensez-y.

PLUIES TORRENTIELLES

Les orages récents ont mis en évidence que certains fossés avaient besoin d'un bon curage. Nous avons constaté aussi que le fait de ne plus avoir de haie et de talus avait eu pour conséquence de faire sécouler de la terre sur le milieu de la route, cela nous prouve à quel point le talus est bien nécessaire.

HAIES BOCAGÈRES ET PLUIH

Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, arracher une haie bocagère doit obligatoirement être précédée d'une demande préalable à la Mairie ainsi qu'une compensation par la création d'une nouvelle haie de la même longueur (au minimum et jusqu'à trois fois selon les cas).

Si vous avez un besoin impérieux d'arracher du bocage, commencez donc par contacter le service compétent de la Communauté de Communes qui pourra vous accompagner tout au long de votre projet au : 02 99 43 07 43, ou, du moins, faite la demande préalable obligatoire en Mairie.

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous qui venez d'arriver sur notre commune, pensez à prendre contact ou venir directement nous voir à la Mairie, il est toujours agréable pour nous de vous rencontrer et de discuter avec vous. On ne mord pas. Pensez aussi à vous inscrire sur les listes électorales. Et pourquoi pas faire d'une pierre deux coups ?



LA MAIRIE SERA FERMÉE

Du 25/10/2021
au 29/10/2021
et
le 09/11/2021.

Conseil Municipal du 08/09/2021



Présents : Mmes COTTIER, CHAUSSIS, HALATRE, LE BOZEC, MALEUVRE
M. LASSALLE, BARDY, BOUTIER, DEFFAINS, GIMENO, HILBEY, PAPION, VEINANTE
Absents excusés : Mme PRIME donnant pouvoir à M. LASSALLE et M. BOUVET

La Séance commence par une présentation d'un PumpTrack par des adolescents de Lalleu. Au mois de juillet dernier, nous avons rencontré un certain nombre de jeunes de la commune qui nous avaient sollicités pour créer un terrain de bosses derrière la haie, nous avons alors sollicité une entreprise spécialiste de ce domaine, et cela nous a permis de nous rendre compte que nous ne voyons pratiquement jamais de jeunes dans le bourg et à fortiori sur le terrain actuel autour de la salle polyvalente. Afin de remédier à ce constat nous avons envisager le réaménagement de l'espace complet. Plusieurs propositions ont été envisagées.

Révision allégée du PLUIH

Les Conseillers, ayant reçu auparavant le dossier de révision, ont eu à se prononcer sur les modifications suivantes :
Programme d'orientation et d'action (POA) concernant le logement locatif social en supprimant les aides sur les Commune de Bain de Bretagne et de Crevin et donc de majorer les aides sur les autres communes.
Règlement graphique par la création de STECAL Habitat, Activité et équipement de loisirs et de tourisme, et Énergies renouvelables.
Modification du Règlement écrit, mise à jour de quelques annexes, ouverture à l'urbanisation d'une Zone 2AUB à Poligné et réduction de la marge de recul de 100m de la RN 137 pour l'aménagement de cette bande de terrain par la Société Séché-Eco-Industrie à La Dominelais.

Vote Pour : 14

Soutien au CDG 35 pour la Santé au Travail

Le Centre de Gestion d'Ille et Vilaine, dont les Collectivités Territoriales dépendent, nous a demandé d'émettre un vœu afin de le soutenir dans la demande de trouver une solution au manque de médecin du travail.

En tant que Commune, nous avons besoin des instances médicales et de la médecine de prévention.

Le Conseil Municipal apporte donc, à l'unanimité, son soutien pour le maintien des instances médicales et pour la médecine de prévention au sein du CDG 35.

Vote Pour : 14

Demande de remboursement à Réseauxcom pour les frais de résiliation d'Orange

Suite au changement du standard et de la ligne téléphonique chez un nouvel opérateur, nous avons résilié notre contrat chez Orange. La demande n'ayant pas été faite dans les temps par la société Réseauxcom, nous avons reçu un rappel de 610,69€ à verser à Orange. La Société Réseauxcom accepte de nous rembourser cette somme. Le Conseil Municipal doit donner son avis pour percevoir cette somme.

Vote Pour : 14

Taxe d'Aménagement

Comme chaque année les services de l'Etat sollicitent les communes afin de connaître leur position sur le taux d'imposition. La Commune de Lalleu a un taux actuel de 2% celui qui avait été voté pour l'ensemble de la Communauté de Communes. Après discussion, le Conseil Municipal décide de maintenir pour la prochaine année, **à l'unanimité** le taux de la taxe d'aménagement à 2%.

Décision modificative

La Commune a acheté 2 douchettes pour l'École. Ce ne sont pas des petites douches, elles vont permettre aux ATSEM d'enregistrer l'arrivée et le départ des enfants venant à la garderie. Il en est de même pour la cantine.

Il est donc nécessaire de passer un modification comptable soit :

compte comptable 2158 -1 200,00€

compte comptable 2051 +1 200,00€

Vote Pour : 14

Règlement modificatif de la Salle Polyvalente

Afin d'intégrer la création du PASS SANITAIRE et les contraintes que cela impose lors de la location, le Conseil Municipal décide d'ajouter un avenant au règlement actuel de la salle polyvalente, stipulant que la responsabilité du contrôle des personnes entrant dans la salle est du ressort du responsable et que la Commune ne peut en aucun cas être tenue responsable.

Vote Pour : 14

Divers

Présentation de la première esquisse proposée par un lotisseur du projet de lotissement à la Clémentière.

Versement de Certificat d'Énergie pour 554,95€ suite au changement de système de chauffage à la salle des fêtes. Accord pour le versement de subvention par la Préfecture pour l'isolation du plafond de la salle des fêtes pour un montant maximum de 10 263,71€ soit 60% de la facture hors taxe. Et d'un accord de principe quant aux travaux de l'école pour le changement des sols en juillet 2022 pour un montant de 5 000€ et de 6 500€ par la Communauté de Communes.